



Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

URBAN PUBLICITE
 3 B RUE DE CHALONS

51500 Sillery

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
 N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
27/02/2026	F01260200141	410447	F01260200141	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	DEPART					
PJNCNXC300	BETON NCN Dm10 CEM2 300	1	M3	129.50	129.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	1	UN	1.50	1.50	20 %
506	TAXE CARBONE	1	UN	1.50	1.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	1	UN	2.50	2.50	20 %
552	REP	1	UN	1.68	1.68	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 30/03/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 136.68 €

Total TVA : 27.34 €

Total TTC : 164.02 €

RESTE A PAYER : 164.02 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260200141	F01260200141	27/02/2026	410447	URBAN PUBLICITE

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : DEPART DEPART						
05/02/2026	004417366	410447	PJNCNXC300	BETON NCN Dm10 CEM2 300	0.5	M3
05/02/2026	004417366	410447	552	REP	0.5	UN
05/02/2026	004417374	410447	PJNCNXC300	BETON NCN Dm10 CEM2 300	0.5	M3
05/02/2026	004417374	410447	552	REP	0.5	UN